Expert en développement logiciel RNCP n°39583

<u>C1.1.1</u> - Cartographier les différents acteurs du projet de développement d'application logicielle (commanditaire, parties prenantes) et leurs rôles, en prenant en compte leur niveau d'implication et en identifiant les futurs utilisateurs, afin de cadrer l'environnement et le périmètre du projet.

<u>C1.2.2</u> - Évaluer la faisabilité technique en analysant l'environnement technique et fonctionnel, les contraintes et le budget du client pour décider de son lancement et déterminer les moyens nécessaires à sa réalisation.

<u>C1.3.2</u> - Sélectionner l'architecture technique adaptée en réalisant une étude comparative des solutions techniques afin de répondre aux attendus du projet de développement et d'en assurer la sécurité.

<u>C1.4.1</u> - Évaluer la charge de travail nécessaire en analysant les fonctionnalités attendues, en tenant compte des exigences et des contraintes du projet, afin de permettre une évaluation budgétaire.

<u>C1.6</u> - Proposer les décisions et les axes de solutions préconisées auprès du client en développant u argumentaire adapté afin d'obtenir son adhésion et sa validation.



<u>C2.2.1</u> - Concevoir un prototype de l'application logicielle en tenant compte des spécificités ergonomiques et des équipements ciblés (web, mobile...) afin de répondre aux fonctionnalités attendues et aux exigences en termes de sécurité.

<u>C2.2.2</u> - Développer un harnais de test unitaire en tenant compte des fonctionnalités demandées afin de prévenir les régressions et de s'assurer du bon fonctionnement du logiciel

<u>C2.2.3</u> - Développer le logiciel en veillant à l'évolutivité et à la sécurisation du code source, aux exigences d'accessibilité et aux spécifications techniques et fonctionnelles définies, pour garantir une exécution conforme et satisfaire le client.

<u>C.2.3.1</u> - Élaborer le cahier de recette en rédigeant les scénarios de tests et les résultats attendus afin de détecter les anomalies de fonctionnement et les régressions éventuelles.



<u>C.3.1.</u> - Planifier l'exécution du projet en organisant le cadre méthodologique du projet, la répartition et l'ordonnancement des activités, le planning prévisionnel de réalisation et les ressources nécessaires à son exécution afin de clarifier les responsabilités des différents acteurs et assurer une bonne coordination.

<u>C3.2.1</u> - Piloter l'avancement du projet en définissant les outils de suivi adaptés, en assurant un suivi régulier de l'avancée, en communiquant sur les indicateurs clés afin de garantir la performance du projet dans le respect des délais, de la qualité et des coûts.

<u>C3.4.2</u> - Réaliser une démonstration des fonctionnalités à partir de la dernière version logicielle développée afin d'obtenir la validation du commanditaire avant livraison



<u>C4.1.2</u> - Concevoir un système de supervision et d'alerte en déterminant les indicateurs de suivi pertinents afin de garantir une disponibilité permanente du logiciel

<u>C4.2.1</u> - Consigner les anomalies détectées en y intégrant toutes les informations pertinentes afin de permettre une analyse et déterminer le correctif à mettre en place.

<u>C4.3.2</u> - Établir un journal des versions déployées en y intégrant la documentation des correctifs réalisés pour suivre les différentes évolutions réalisées sur le logiciel.



